



# PLAN LOCAL D'URBANISME

*Commune de Furiani*

## Emplacements réservés

---

### **Historique de l'élaboration du PLU**

Révision prescrite par délibération du 28 septembre 2012,

complétée par délibération du 5 mai 2017

PADD débattu le 5 mai 2017

PADD Débat complémentaire le 21 juillet 2017

Projet de PLU arrêté le 9 août 2018

Délibération arrêt PLU rapportée le 22 décembre 2018

PADD Débat complémentaire le 22 décembre 2018

Projet de PLU arrêté le 9 août 2019

PLU approuvé le ..... 2020



**CYCLADES**

Espace Wagner, bt A1

10 Rue du Lieutenant Parayre

13 290 AIX-EN-PROVENCE



**NATURALIA - AGENCE Rhône-Provence**

Site Agroparc - Rue Lawrence Durrell

BP 31 285

84 911 AVIGNON



*Le présent Rapport de Présentation du PLU est établi conformément au code de l'Urbanisme, dans sa version antérieure au décret n° 2015-1783 du 28 décembre 2015.*

*Toutes les références à la partie Législative du code ont toutefois été mises à jour conformément à l'ordonnance n°2015-1174 du 23 septembre 2015.*

## Sommaire

<b>Emplacements Réservés au titre de l'article L.151-41-4° .....</b>	<b>2</b>
Secteurs de Mixité sociale .....	2
<b>Emplacements Réservés au titre de l'article L/151-41-1° à 3° .....</b>	<b>3</b>
Voirie – Réseaux Divers – Equipements .....	3

# Emplacements Réservés au titre de l'article

## L.151-41-4°

---

### Secteurs de Mixité sociale

N° E.R.	DESTINATION	Superficie (m <sup>2</sup> )	Bénéficiaire
1	Secteur de Precoju - 100 logements sociaux	26 470	Commune
2	Secteur du Parc Impérial - 30 logements sociaux	27 848	Commune
3	Secteur du Bastio - 80 logements sociaux	32 352	Commune

# Emplacements Réservés au titre de l'article L/151-41-1° à 3°

## Voirie – Réseaux Divers – Equipements

N° E.R.	Destination	Superficie (m²)	Bénéficiaire	Largeur
D1	Création d'un giratoire dans le bas de la rue du Bastio	1 956	Conseil Général de Haute Corse	
D2	Création d'un giratoire dans le secteur de Precojo sur la route impériale	846	Conseil Général de Haute Corse	
H1	Aménagement hydraulique du Saint Pancrace	947	Commune	9 m
H1	Aménagement hydraulique du Saint Pancrace	5 256	Commune	9 m
H1	Aménagement hydraulique du Saint Pancrace	11 055	Commune	9 m
H3	Aménagement hydraulique du Terra Nueva	1 521	Commune	8,5 m
H4	Evacuateur des eaux pluviales du Chinchine	1 962	Commune	6 m
H5	Evacuateur des eaux pluviales du Tinturaghju	1 490	Commune	6 m
H5	Evacuateur des eaux pluviales du Tinturaghju	831	Commune	4,5 m
H6	Aménagement hydraulique du Canale	17 367	Commune	Variable
H6	Aménagement hydraulique du Canale	1 932	Commune	Variable
H6	Aménagement hydraulique du Canale	11 482	Commune	Variable
H6	Aménagement hydraulique du Canale	3 768	Commune	Variable
H7	Evacuateur des eaux pluviales de Luccianella	977	Commune	4,5 m
H7	Evacuateur des eaux pluviales de Luccianella	478	Commune	4,5 m
H8	Aménagement hydraulique du ruisseau des Collines	2 315	Commune	4 m
H10	Aménagement hydraulique du ruisseau des Collines	11 989	Commune	18 m
H10	Aménagement hydraulique du ruisseau des Collines	2 435	Commune	18 m
H10	Aménagement hydraulique du ruisseau des Collines	10 390	Commune	18 m
H11	Aménagement hydraulique du Terra Nueva - Aval	18 491	Commune	30 m
V1	Elargissement voie modes doux route Imperiale	25 476	Commune	12 m
V2	Modes doux route du village	1 422	Commune	3 m

<b>N° E.R.</b>	<b>Destination</b>	<b>Superficie (m<sup>2</sup>)</b>	<b>Bénéficiaire</b>	<b>Largeur</b>
V3	Elargissement du chemin de Paterno	2 460	Commune	12 m
V7	Aménagement de la voie d'accès au quartier de Sansonetti	694	Commune	6 m
V8	Voie de bouclage du secteur de Chinchine et Tintoraghju et raccordement a la route du village et la route Impériale	5 928	Commune	8 m
V8	Voie de bouclage du secteur de Chinchine et Tintoraghju et raccordement à la route du village et la route Impériale	12 709	Commune	8 m
V13	Création d'une voie de raccordement entre Campo Meta Sud et le cœur de ville de Campo Meta avec une piste cyclable bi-directionnelle et des trottoirs pour le futur groupe scolaire	4 746	Commune	12 m
V14	Elargissement avec piste cyclable bi-directionnelle et trottoirs de la rue Canale	7 598	Commune	12 m